

Préalable

Rien ne serait plus intéressant qu'un échange plus soutenu, mais nous sommes dans les limites d'un court texte écrit. Espérons qu'il retiendra néanmoins toute votre attention. Pourquoi tant de précautions me diriez-vous ? Tout simplement parce que se syndiquer, dans le contexte d'aujourd'hui, renvoie à une décision importante, tant pour vous que pour le SNEP et que nous souhaitons qu'il y ait le moins d'incompréhensions et de timidité autour de cette question.

La cotisation, la condition de l'action

Lorsque le syndicat prend bien le sens originel qui lui donne raison d'être : être un outil de dynamisation d'un groupe, de fédération d'une profession, la cotisation est bien perçue comme la part que chacun met en commun pour faire fonctionner cet outil syndical au service de la dynamique de tous. Cette part a un coût, mais le tableau ci après montre, lorsqu'on fait jouer la déduction fiscale de 66% (ce qui est le cas d'un très grand nombre d'entre nous), que la chose est relative (pour les collègues qui sont « aux frais réels » la cotisation est à faire valoir dans cette partie).

De plus, le fractionnement en plusieurs fois permet des facilités. En réalité, la cotisation est, quasiment, la seule ressource du SNEP et leur nombre permet ou non d'agir sur l'ensemble des sujets sur lesquels vous nous interpellez, chacun au moment où cela lui semble important.

Il n'y a plus qu'à se décider.

RASSEMBLER la PROFESSION, une NÉCESSITE !

Vous percevez de plus en plus les enjeux ...

Le gouvernement mène politique. Par ses actes, au travers des réformes qu'il initie, il se « dévoile ». Sur le terrain de l'École, de l'EPS, du Sport Scolaire :

- la remise en cause des recrutements externes (passage de 1650 à 415 en 3 ans),
- la tentative de rendre l'EPS optionnelle au brevet des collèges,
- la remise en cause des moyens du sport scolaire (baisse des moyens pour les délégués de district, remise en cause de la situation administrative des cadres et, via le décret sur les Obligations Réglementaires de Service, le détachement des heures d'animation de l'AS de nos obligations de service et les premières suppressions de forfaits AS)...

- la mise en place de la bivalence,

éclairant les orientations. Les enjeux sont de plus en plus perceptibles : **l'EPS et le Sport Scolaire sont bien en première ligne, touchés par une redéfinition régressive et étriquée de l'École ! Au travers de ces mesures, c'est bien notre métier, notre professionnalité qui sont remis en cause !**

Ne pensez-vous pas que nous devons peser sur ces orientations pour modifier les choses sans attendre ?

Nous pouvons être acteurs de notre destin, nous pouvons peser sur les choix ! Où, comment, avec qui et quand le faire ? Le SNEP considère que c'est sa fonction d'agir pour défendre et développer la place et l'avenir de la discipline. C'est possible, l'histoire « ancienne » ou récente de l'EPS montre comment la profession a su, par sa mobilisation, dépasser, en positif, ces moments de crises. Cette solidarité professionnelle, fédérée par le SNEP a à son actif : la fin des CAS, le passage à l'EN, le retour au 3h forfaitaires d'AS, l'unification du recrutement sur la base de la catégorie des professeurs EPS, le passage à la 4ème heure 6°, le retour de l'EPS « obligatoire » dans le brevet des collèges, etc.

C'est possible, mais à quelles conditions ?

Le 18 décembre, le 20 janvier et le 8 février, nous nous sommes retrouvé(e)s, solidaires. Aujourd'hui, nous devons, sans attendre, poursuivre notre mobilisation massive pour hisser notre « niveau de jeu » à la hauteur des attaques du gouvernement. Et ce n'est pas simple !

Comprendre que c'est rarement au premier coup, même s'il est réussi, que le ministre revient sur son orientation (il s'agit d'une tactique bien connue : laisser s'essouffler le mouvement, se diviser, se décourager les acteurs). Trouver d'autres formes d'action sans exclusion de nouveaux temps forts de grèves. C'était tout le sens des propositions du SNEP qui appelle la profession à « entrer en campagne ». C'est tout le sens de la manifestation nationale du samedi 20 janvier... Nous devons tenir, être déterminés, maintenir ce niveau élevé de mobilisation, une sorte de « temps fort permanent ».

Plus que jamais donc, il nous faudra être informés, informer de ce que nous faisons, coordonner nos initiatives, interpeller les médias, construire des alliances, réagir... Bref, recréer du lien entre nous, mutualiser nos énergies, être organisés, solidaires. Mais, notre efficacité passe par votre engagement à rejoindre, à renforcer le SNEP. En effet, ne soyons pas hypocrites, c'est aussi en disposant de moyens financiers à la hauteur des enjeux que nous pourrions mettre en œuvre cette dynamique collective.

Ne pensez-vous pas qu'il faille renforcer l'équipe sur le terrain sans attendre ?

Ne craignez rien du SNEP, faisons reculer de Robien !

Alain BRIGLIA



Supplément
au N° 767
3-02-2007



ORGANISME du Syndicat National de l'Enseignement Public - FSU

L'EPS, avec le SNEP, poursuit sa campagne spécifique

Notre stratégie est simple : participer au front intersyndical le plus large et développer, en même temps, nos exigences propres sur les services et le sport scolaire. Tout nous indique que la mécanique de suppression des forfaits est en marche et qu'une mission d'Inspecteurs généraux est en train, consciencieusement, de « réunir des données » pour faire un rapport, à la hache, sur cette question du temps d'animation ; nous avons déjà un florilège de remarques qui en disent long sur les problématiques de ces auditeurs ; la Cour des Comptes nous avait déjà initié à la « finesse » des comptes, un rapport d'audit sur les décharges nous avait renseigné sur son incompétence sur le sujet, donc attendons-nous à une nouvelle prestation qui saura répondre à la commande qui lui est faite : justifier toutes les reprises de forfaits. C'est pourquoi nous devons persister dans notre approche qui lie le forfait au service de chacun et montrer que ce qui se fait aujourd'hui, même si cela nécessite des améliorations, est au cœur du service public du sport des scolaires. Sur les questions aussi sensibles que l'accès des filles, des publics défavorisés, de l'éventail des pratiques, le sport scolaire joue un rôle irremplaçable, que le ministère des sports a lui-même admis et que le ministère de l'EN, en adoptant le dernier rapport d'activité, n'a pas manqué de souligner.

Ne laisser aucun parent, aucune association sportive, aucun élu, hors de nos préoccupations.

Nous avons dit que nous rentrions en campagne, alors, il faut la faire. Le Comité Olympique, des fédérations sportives, les fédérations de parents d'élèves et les syndicats de Chefs d'établissement, partagent nos préoccupations. Il faut donc concrétiser ce consensus en les amenant à intervenir vers les recteurs, IA, élus, candidats à des responsabilités politiques, afin qu'ils se prononcent clairement sur nos propositions. Une pétition circule vers les parents des élèves inscrits à l'AS, il faut la faire signer. Des CDOS nous affirment leur soutien, font circuler des pétitions, il faut aider à démultiplier ces initiatives.

Nous savons ce ministère capable de décisions sans grand souci du service public, c'est à nous tous de défendre celui-ci.

Voilà donc cette campagne d'action continue dont l'efficacité dépend de l'engagement de chacun-e et qui doit, dans l'opinion, faire grandir l'idée que les projets en matière éducative doivent totalement changer.

Jean LAFONTAN



Cercle vicieux ou cercle vertueux, une question d'avenir !

Le SNEP n'est pas « l'outil parfait » mais il a le mérite d'être là et ne demande qu'à s'améliorer. En faisant le pas de l'adhésion, vous contribuerez au cercle vertueux d'une profession qui, de plus en plus organisée, dynamisée, sera capable de mettre en échec cette nouvelle tentative de remise en cause de notre discipline ! Ce n'est pas une question de SNEP, c'est une question d'avenir pour l'EPS, le sport scolaire, pour le métier, pour la profession, pour les jeunes STAPSIENS, pour nos élèves !

Vœux pour 2007 :

Parce que le projet de De Robien et du gouvernement c'est bien de remettre en cause l'EPS, le sport scolaire et une certaine idée ambitieuse et généreuse de l'Ecole pour tous : Rejoignez le SNEP et la FSU pour qu'ensemble, on puisse faire avancer d'autres propositions !

SOLIDAIRES !

Pour tes élèves, pour tes licenciés,

pour ton travail, pour ton métier

ça craint, ne reste pas isolé

Pour tes convictions, pour tes idées

Pour tes initiatives, tes projets

ça craint, ne reste pas isolé

Pour notre enseignement déjà bien éclaté

Pour tes horaires et le sport solaire

ça craint, ne reste pas isolé

Construit avec nous la résistance

Construit avec nous un autre avenir

Ensemble, on peut gagner

Apporte tes convictions

Apporte tes revendications

Ensemble, on peut gagner

Par ton adhésion et ta cotisation

Fabriquer le « Ensemble »

Car ce n'est qu'Ensemble qu'on peut gagner !

TABLEAU DES COTISATIONS ET PROJECTION DU COÛT RÉEL

Catégorie, Echelon	1 er			2 ème			3 ème			4 ème		
	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc
Profs EPS et Sport	101 €	34,34 €	2,86 €	101 €	34,34 €	2,86 €	122 €	41,48 €	3,45 €	129 €	43,86 €	3,65 €
Profs Hors Classe	153 €	52,02 €	4,33 €	173 €	58,82 €	4,90 €	186 €	63,24 €	5,27 €	199 €	67,66 €	5,63 €
Bi-admissibles	113 €	38,42 €	3,20 €	124 €	42,16 €	3,51 €	130 €	44,20 €	3,68 €	137 €	46,58 €	3,88 €
Agrégés + CTPS	112 €	38,08 €	3,17 €	112 €	38,08 €	3,17 €	148 €	50,32 €	4,19 €	160 €	54,40 €	4,53 €
Agrégés Hors Classe	204 €	69,36 €	5,78 €	215 €	73,01 €	6,09 €	227 €	77,18 €	6,43 €	242 €	82,28 €	6,85 €
AE-CE-PEGC				105 €	35,70 €	2,97 €	111 €	37,74 €	3,14 €	116 €	39,44 €	3,28 €
CE-PEGC Hors classe							158 €	53,72 €	4,47 €	167 €	56,78 €	4,73 €
CE-PEGC Classe exc.				205 €	69,70 €	5,80 €	215 €	73,01 €	6,09 €	229 €	77,86 €	6,48 €
M.A	98 €	33,32 €	2,77 €	103 €	35,02 €	2,91 €	117 €	39,78 €	3,31 €	125 €	42,50 €	3,54 €

Catégorie, Echelon	5 ème			6 ème			7 ème			8 ème		
	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc
Profs EPS et Sport	136 €	46,24 €	3,85 €	144 €	48,96 €	4,08 €	153 €	52,02 €	4,33 €	164 €	55,76 €	4,64 €
Profs Hors Classe	215 €	73,01 €	6,09 €	229 €	77,86 €	6,48 €	242 €	82,28 €	6,85 €			
Bi-admissibles	145 €	49,30 €	4,10 €	155 €	52,70 €	4,39 €	163 €	55,42 €	4,61 €	175 €	59,50 €	4,95 €
Agrégés + CTPS	171 €	58,14 €	4,84 €	183 €	62,22 €	5,18 €	196 €	66,64 €	5,55 €	212 €	72,08 €	6,00 €
Agrégés Hors Classe	254 €	86,36 €	7,19 €	273 €	92,82 €	7,73 €	284 €	96,56 €	8,04 €	298 €	101,32 €	8,44 €
AE-CE-PEGC	122 €	41,48 €	3,45 €	128 €	43,52 €	3,62 €	134 €	45,56 €	3,79 €	142 €	48,28 €	4,02 €
CE-PEGC Hors classe	189 €	64,26 €	5,35 €	204 €	69,36 €	5,78 €						
CE-PEGC Classe exc.	242 €	82,28 €	6,85 €									
M.A	132 €	44,88 €	3,74 €	138 €	46,92 €	3,91 €	144 €	48,96 €	4,08 €			

Catégorie / Echelon	9 ème			10 ème			11 ème		
	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc	cotisat°	après réduc°	par mois ap.réduc
Profs EPS et Sport	175 €	59,50 €	4,95 €	189 €	64,26 €	5,35 €	204 €	69,36 €	5,78 €
Bi-admissibles	189 €	64,26 €	5,35 €	204 €	69,36 €	5,78 €	213 €	72,42 €	6,03 €
Agrégés + CTPS	227 €	77,18 €	6,43 €	242 €	82,28 €	6,85 €	254 €	86,36 €	7,19 €
AE-CE-PEGC	149 €	50,06 €	4,22 €	158 €	53,72 €	4,47 €	167 €	56,78 €	4,73 €

N'hésitez plus

Syndiquez vous

Maintenant !

**Envoyer votre cotisation syndicale au trésorier de votre département
ou au SNEP National : 76, rue des Rondeaux, 75020 Paris**

Toutes les coordonnées sur : <http://www.snefsu.net/contact/choixacad.php>



SYNDICALISATION 2006-2007

Je me syndique immédiatement avec la possibilité de fractionner les retraits.

66% de la cotisation déductible des impôts

IDENTITÉ

sexe F M date de naissance / / 19

ÉTABLISSEMENT D'AFFECTATION

nom
nom de JF
prénom

code établissement
nom
voie
code postal et localité

ADRESSE

attention nouvelle adresse

auxiliaire
voie
complément d'adresse
code postal et localité

ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE ou de RATTACHEMENT pour les TZR (ne remplir que dans le cas où il est différent de l'établissement d'affectation)

code établissement
nom
voie
code postal et localité

ENVOI du BULLETIN

adresse personnelle adresse établissement

entourez les bonnes propositions

TÉLÉPHONE fixe mobile
06-

@dresse électronique (écrire lisiblement)

FONCTION (délégué de district, formateur, conseiller péda ...)

CATEG	PROF EPS	AGR Hors Cl.	RETRAITE gr.	PLC2 PROF	PLC2 AGRÉGÉ
	PROF Hors Cl.	CE	MAÎTRE AUX.	Étudiant	PROF de Sport
	BI-ADMISSIBLE	CE Hors Cl.	CONTRACTUEL	PEGC	AE
	AGR.	CTPS	CE Classe Ex	PEGC Hors Cl.	PEGC Clas. Ex.
ÉCHELON ou GROUPE	SITUATION ADMINISTRATIVE				
	TZR	POSTE FIXE	CONGÉS Par. - Form. - Autre		DISPO
	SIT. PARTICULIÈRE		CPA : 50%	80%	TPS PARTIEL
	PROF. de SP. STAGIAIRE	PROF STAGIAIRE	AGRÉGÉ STAGIAIRE	CFA	20

Je ne souhaite pas recevoir de bulletin «papier» et être averti de la parution des bulletins à l'adresse électronique ci-dessus, afin de les télécharger sur le site du SNEP au format PDF (Opérationnel dès la rentrée 2006). Je pourrai à tout moment changer d'avis et en informer le SNEP national par téléphone ou par mèl.

COLLÈGUE MUTÉ(E) : l'an dernier, j'étais syndiqué(e) dans le département de : dans l'académie (ou territoire) de :

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au : SNEP - Service Informatique, 76, rue des Rondeaux 75020 Paris.

date signature

JE CHOISIS DE PAYER

un seul versement

en plusieurs versements :

Date des retraits (date du dernier chèque le 5 juillet 2007)

le 05 /

le 05 /

le 05 /

le 05 /

le 05 /

chèque(s) à l'ordre du : SNEP.....

COTISATION SNEP 2006-2007

Catégorie/Échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Prof EPS et Sport	PLC2	PLC2	122€	129€	136€	144€	153€	164€	175€	189€	204€
Prof Hors Classe	153€	173€	186€	199€	215€	229€	242€				
Bi-admissible	113€	124€	130€	137€	145€	155€	163€	175€	189€	204€	213€
Agrégé-CTPS	PLC2	PLC2	148€	160€	171€	183€	196€	212€	227€	242€	254€
Agrégé Hors Classe	204€	215€	227€	242€	254€	273€	284€	298€			
AE-CE-PEGC		105€	111€	116€	122€	128€	134€	142€	149€	158€	167€
CE-PEGC Hors Classe			158€	167€	189€	204€					
CE-PEGC Classe Ex.		205€	215€	229€	242€						
Maître Auxiliaire	98€	103€	117€	125€	132€	138€	144€				

- ◆ PLC2 Prof EPS stagiaire - Prof de Sport stagiaire : 101€
- ◆ Stagiaire non reclassé : selon éch. de la catégorie d'origine
- ◆ Abonnement bulletin : Non titulaire non réemployé : 40€ - Étudiant (fournir un justificatif) 30€ - Autres : 60€
- ◆ Vacataire - Contractuel - Congé parental - Disponibilité : 60€
- ◆ CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)
- ◆ Collègue exerçant en DOM TOM : tarifs publiés localement incluant le supplément avion
- ◆ Étranger : ajouter supplément avion obligatoire (15€)
- ◆ PLC2 Agrégé stagiaire : 112€
- ◆ Temps partiels : selon échelon et quotité 60€ minimum
- ◆ Congé formation : 100€

Cotisations Retraités

montant de la pension mensuelle	inférieure à 1300€	entre 1301€ et 1500€	entre 1501€ et 1700€	entre 1701€ et 1900€	entre 1901€ et 2100€	entre 2101€ et 2300€	entre 2301€ et 2500€	entre 2501€ et 2700€	entre 2701€ et 2900€	supérieure à 2900€
Groupe et Cotis.	1 59€	2 66€	3 73€	4 80€	5 88€	6 96€	7 103€	8 111€	9 118€	10 125€

L'attestation de réduction d'impôts sera délivrée pour la déclaration des revenus 2007 pour la (les) cotisation(s) payée(s) durant l'année civile 2006.